



Aperçu national

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024, plus de **26 000 déclarations** d'incidents médicamenteux ont été soumises par plus de **1 700 pharmacies communautaires** des provinces participantes afin de partager des connaissances et d'accroître l'amélioration de l'innocuité.

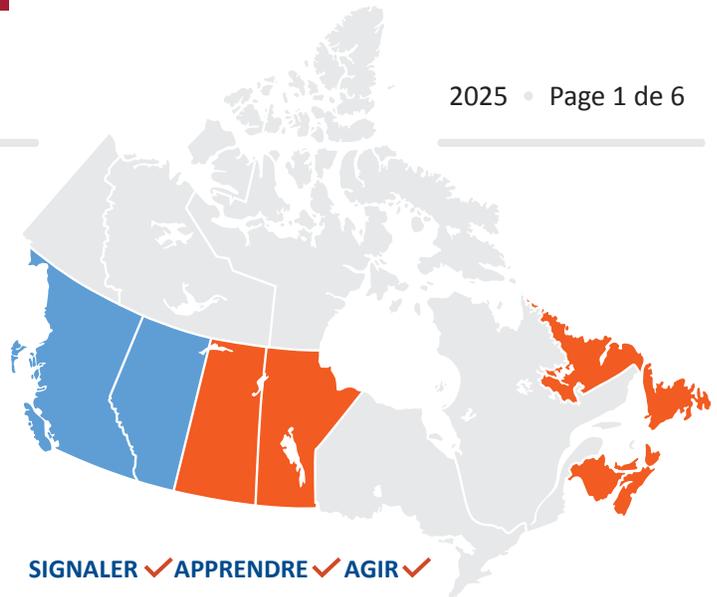


FIGURE 1. Provinces participant actuellement (**orange**) et provinces qui participeront bientôt (**bleu**) au RDNI.

En 2024, le nombre d'incidents liés aux médicaments qui ont été signalés au RDNI a augmenté de 6 % comparativement à 2023, ce qui reflète une culture de l'innocuité de plus en plus répandue au Canada

La figure 1 indique les six provinces qui soumettent actuellement des données sur les incidents liés aux médicaments au Référentiel de données nationales sur les incidents pour les pharmacies communautaires (RDNI) et les deux autres provinces qui ont annoncé des programmes d'amélioration continue de la qualité qui tiendront compte des données soumises au RDNI.

La figure 2 illustre les données sur les incidents liés aux médicaments soumises chaque mois au RDNI en 2024.

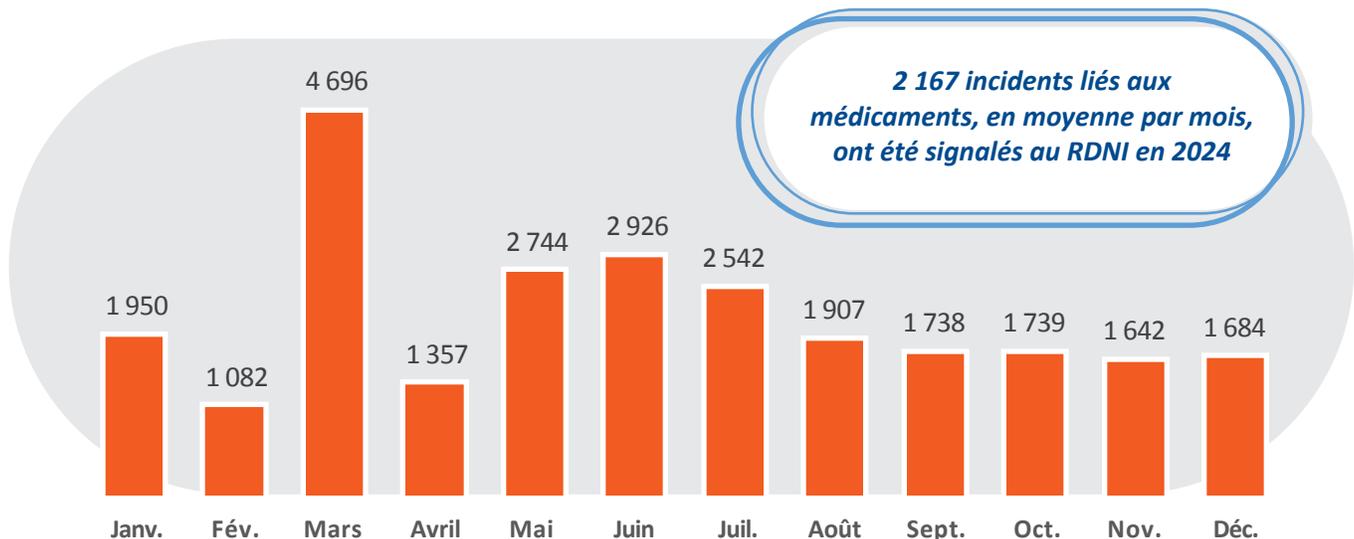


FIGURE 2. Nombre de déclarations d'incidents liés aux médicaments soumises chaque mois au RDNI en 2024.
Remarque : La valeur pour mars 2024 tient compte des soumissions par lots de déclarations d'incidents liés aux médicaments provenant des fournisseurs de plateformes.

La figure 3 montre les niveaux de préjudice signalés dans les incidents liés aux médicaments soumis depuis la création du RDNI et ceux soumis en 2024. La proportion d'incidents déclarés comme étant des événements évités de justesse (c'est-à-dire qui n'ont pas touché le patient) était d'environ 75 % et 55 %, respectivement. La proportion d'incidents non préjudiciables qui ont touché le patient (c'est-à-dire aucun préjudice) était d'environ 24 % et 42 %, respectivement.

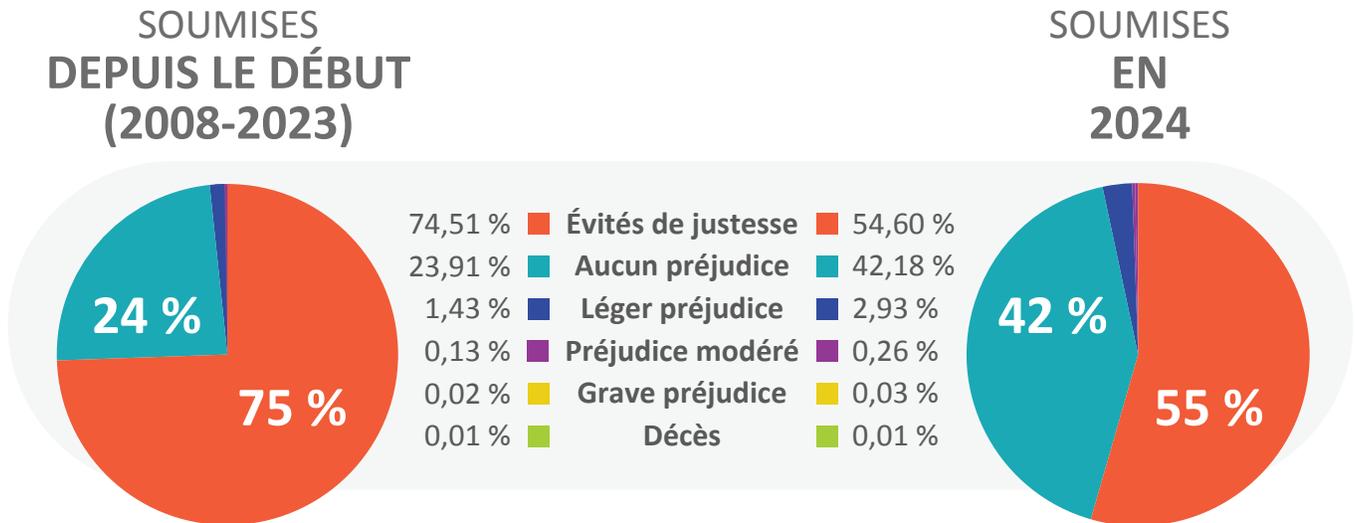


FIGURE 3. Niveaux de préjudice signalés dans les incidents liés aux médicaments soumis depuis la création du RDNI (à gauche) et ceux soumis en 2024 (à droite).

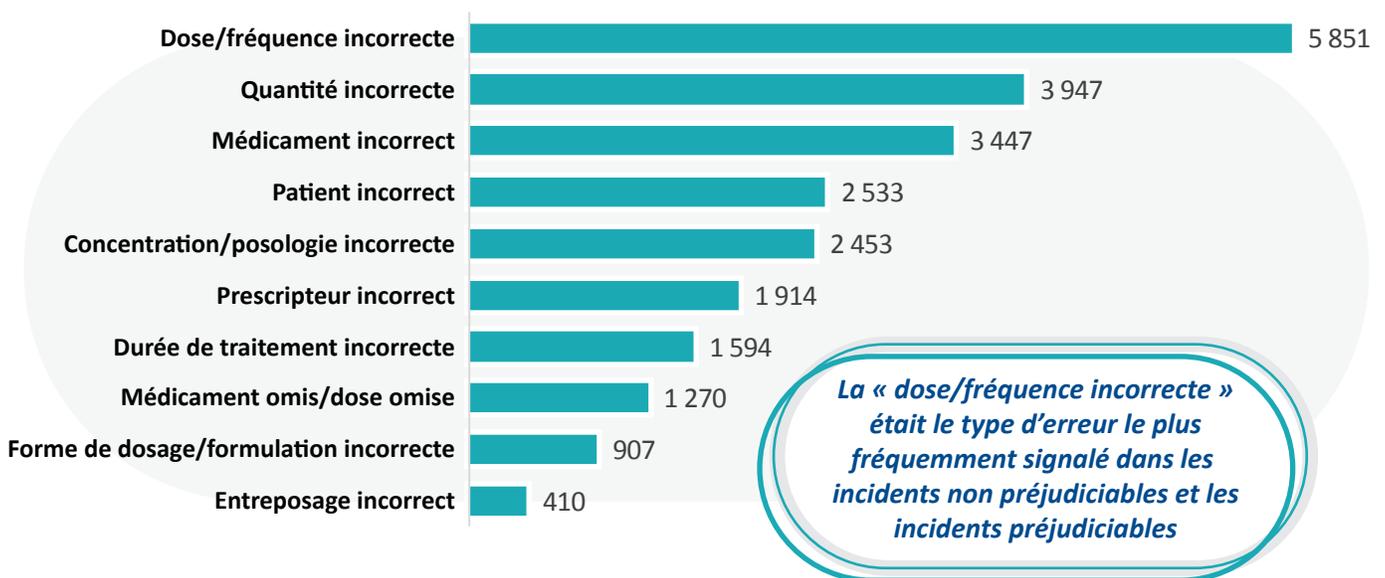


FIGURE 4. Les dix types d'incidents les plus fréquemment signalés au RDNI en 2024 (y compris les déclarations d'événements évités de justesse, d'incidents non préjudiciables et d'incidents préjudiciables).

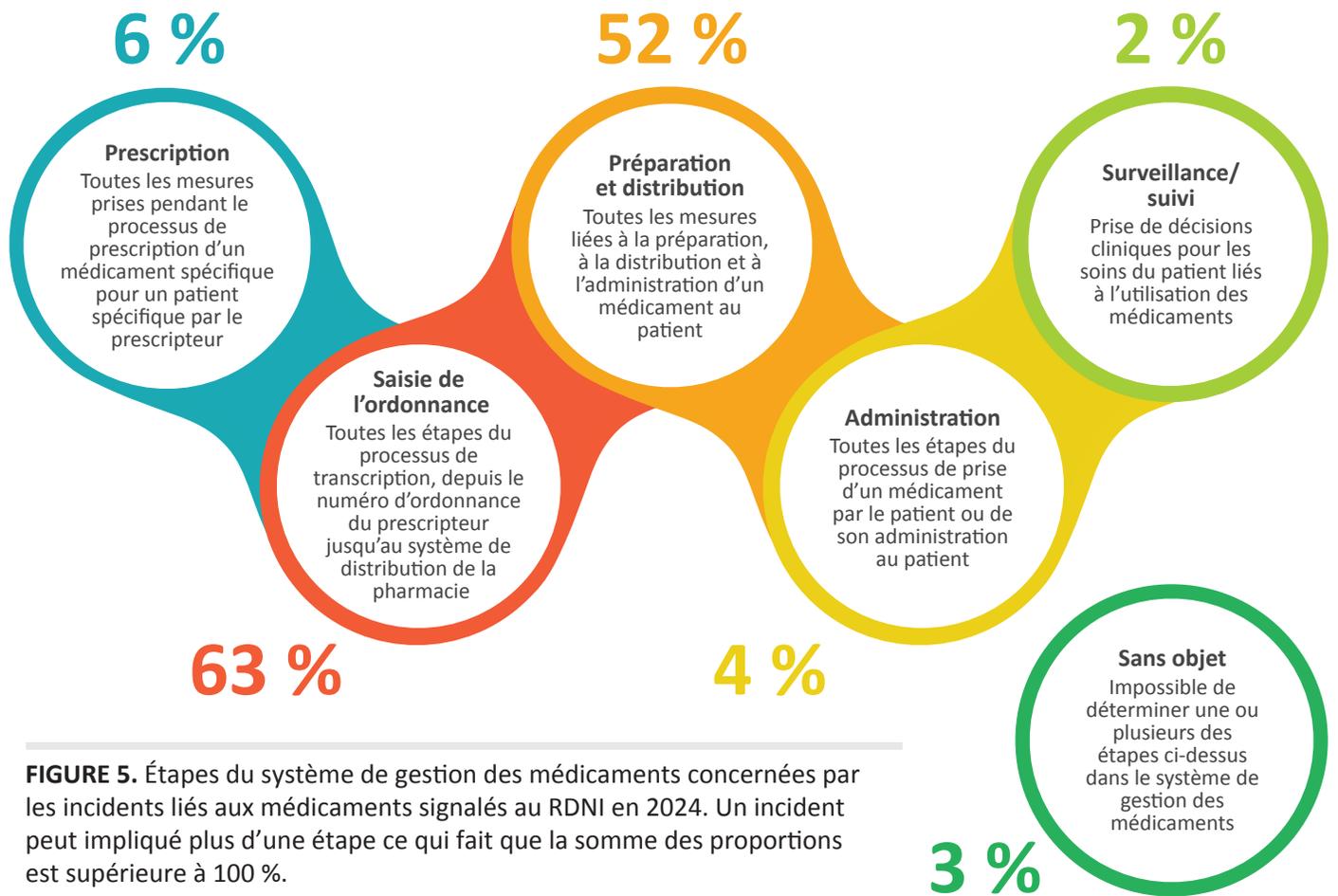


FIGURE 5. Étapes du système de gestion des médicaments concernées par les incidents liés aux médicaments signalés au RDNI en 2024. Un incident peut impliquer plus d'une étape ce qui fait que la somme des proportions est supérieure à 100 %.

La figure 6 montre l'importance de mobiliser le cercle de soins du patient afin d'optimiser l'innocuité des médicaments. Les incidents liés aux médicaments ont souvent été découverts par des membres de l'équipe de la pharmacie. Les patients (ou leur famille, leurs amis ou leurs soignants) et d'autres professionnels de la santé (y compris des infirmières et des médecins) ont également décelé des incidents liés aux médicaments qui ont été déclarés à des fins de partage des leçons tirées.

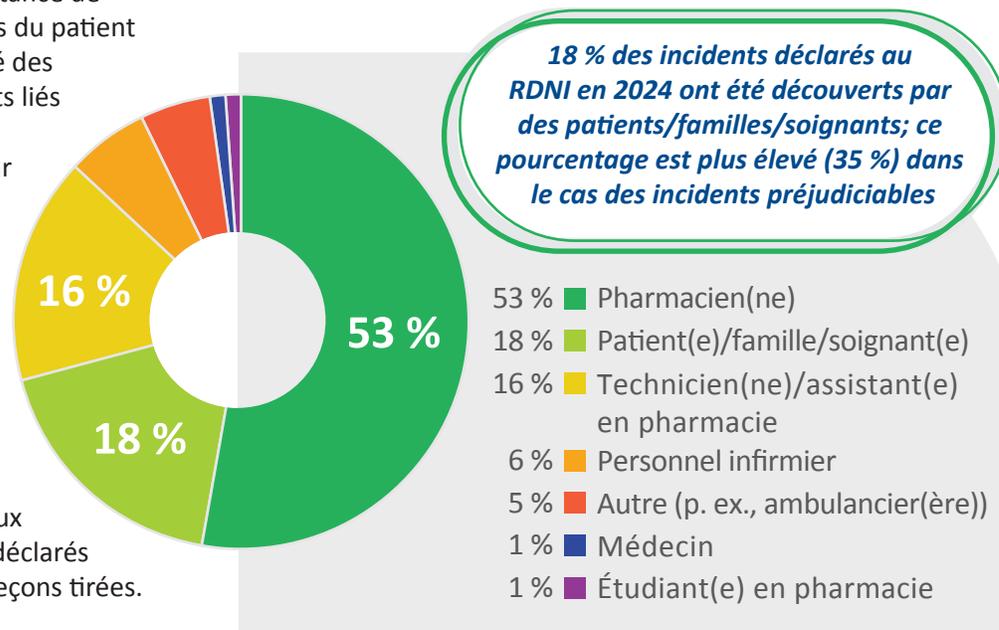


FIGURE 6. Personne ayant découvert les incidents liés aux médicaments signalés dans les déclarations soumises au RDNI en 2024 (y compris les déclarations d'événements évités de justesse, d'incidents non préjudiciables et d'incidents préjudiciables).

Les déclarations d'incidents liés aux médicaments transmis au RDNI comprennent des champs obligatoires qui constituent les renseignements minimums nécessaires pour analyser l'incident et partager les leçons tirées. Il y a également plusieurs champs facultatifs (figure 7) qui peuvent permettre de mieux comprendre ce qui s'est passé, comment et pourquoi, et faciliter l'élaboration de stratégies de sécurité pour prévenir la répétition de tels incidents.

CHAMPS OBLIGATOIRES*	CHAMPS FACULTATIFS
<ul style="list-style-type: none"> Date à laquelle l'incident s'est produit Type d'incident Incident découvert par Degré de préjudice causé au patient Étapes du système de gestion des médicaments concernées Médicaments concernés Description de l'incident 	<ul style="list-style-type: none"> Heure à laquelle l'incident s'est produit Détails sur le patient (sexe, âge) Facteurs ayant contribué à cet incident Autres renseignements sur l'incident Mesures prises au niveau de la pharmacie Leçons tirées pour les pharmacies communautaires

*Les champs obligatoires peuvent varier selon les exigences des programmes provinciaux d'amélioration de la qualité.

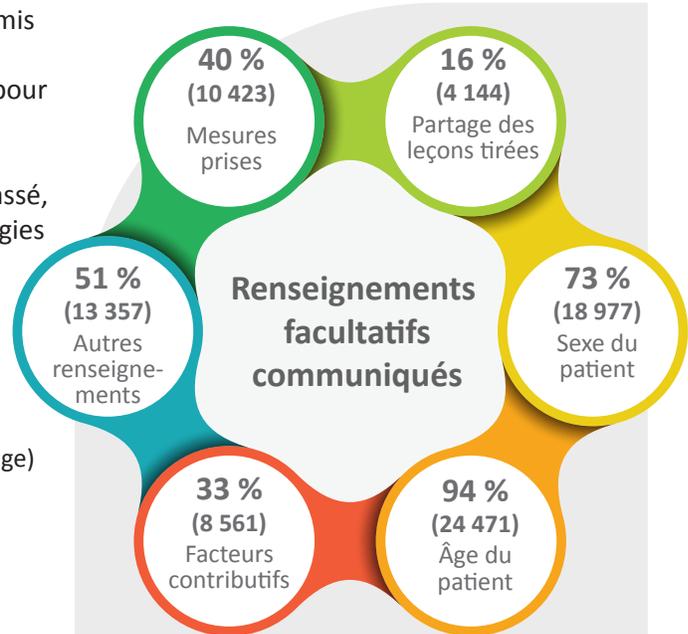


FIGURE 7. Proportions d'incidents liés aux médicaments déclarés au RDNI en 2024 pour lesquels les champs facultatifs ont été remplis.

Les trois principales catégories de facteurs contributifs indiqués



21 792 facteurs contributifs ont été indiqués dans les incidents liés aux médicaments déclarés au RDNI en 2024

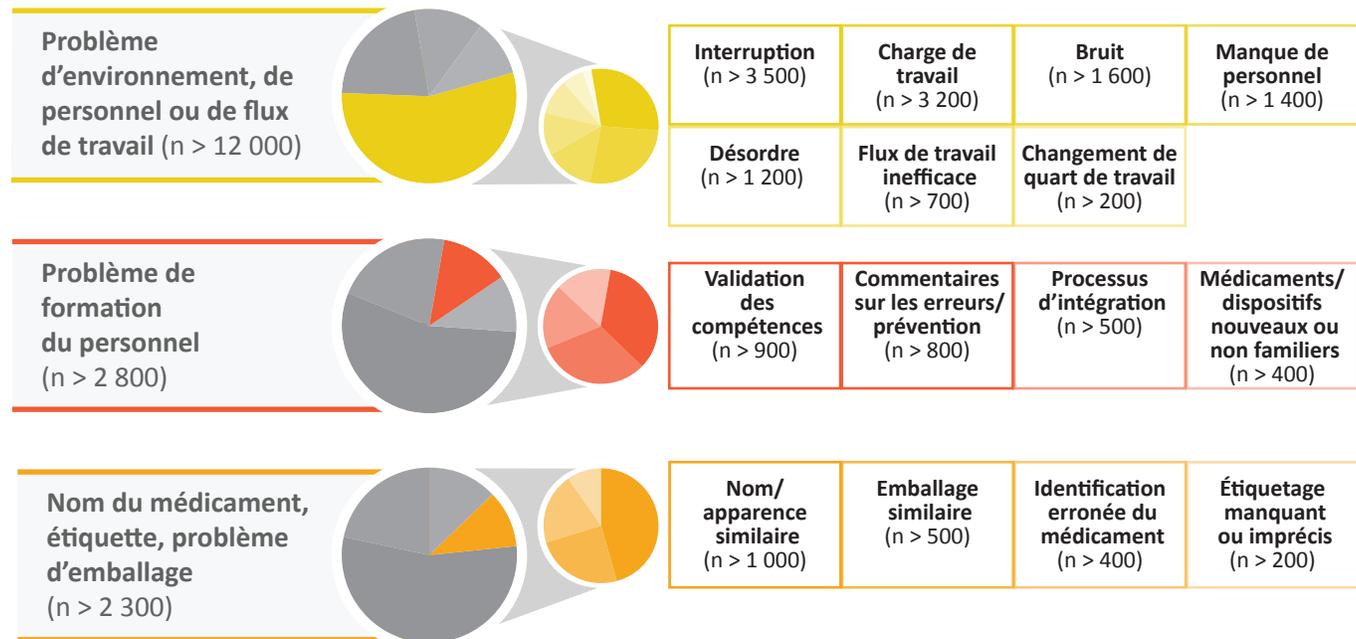


FIGURE 8. Les trois principales catégories (et sous-catégories correspondantes) de facteurs contributifs indiqués dans les incidents liés aux médicaments déclarés au RDNI en 2024.

La figure 9 montre les principaux incidents liés aux médicaments les plus fréquemment déclarés au RDNI en 2024 (y compris les déclarations d'événements évités de justesse, d'incidents non préjudiciables et d'incidents préjudiciables). La figure 10 montre les principaux médicaments en cause dans les incidents préjudiciables. La prévalence de certains médicaments peut être attribuable à la fréquence de leur prescription.

La méthadone est régulièrement signalée comme l'un des principaux médicaments à l'origine d'incidents préjudiciables; des stratégies visant à optimiser son utilisation en toute sécurité ont été présentées dans plusieurs publications.

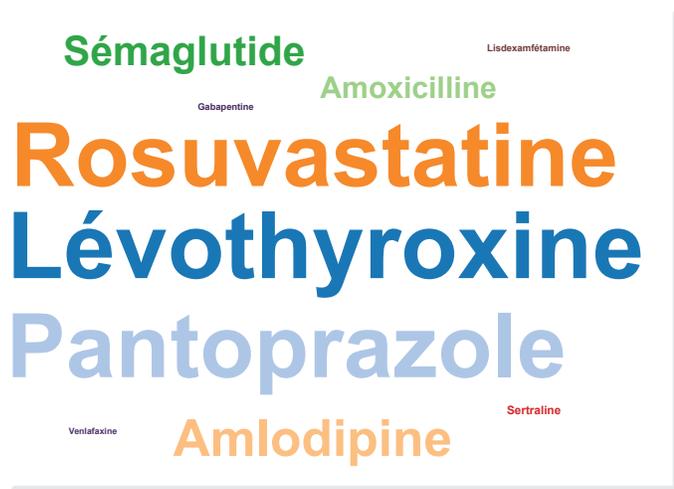


FIGURE 9. Principaux médicaments en cause dans tous les incidents liés aux médicaments déclarés au RDNI en 2024.

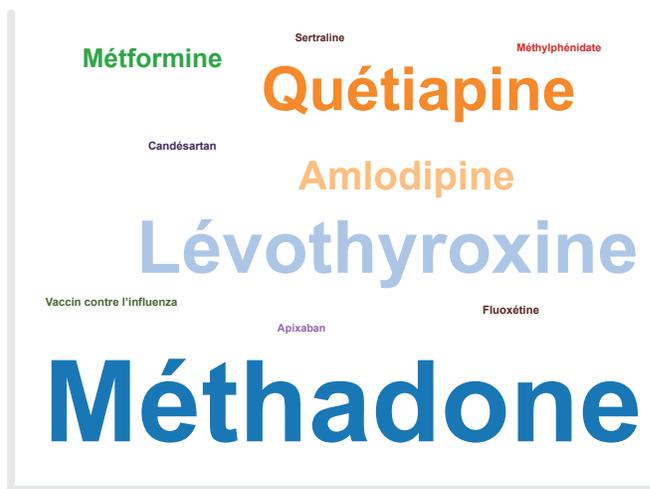


FIGURE 10. Principaux médicaments en cause dans les incidents liés aux médicaments préjudiciables déclarés au RDNI en 2024.

> 26 000 incidents liés à des médicaments déclarés au RDNI en 2024 à des fins de partage des leçons tirées

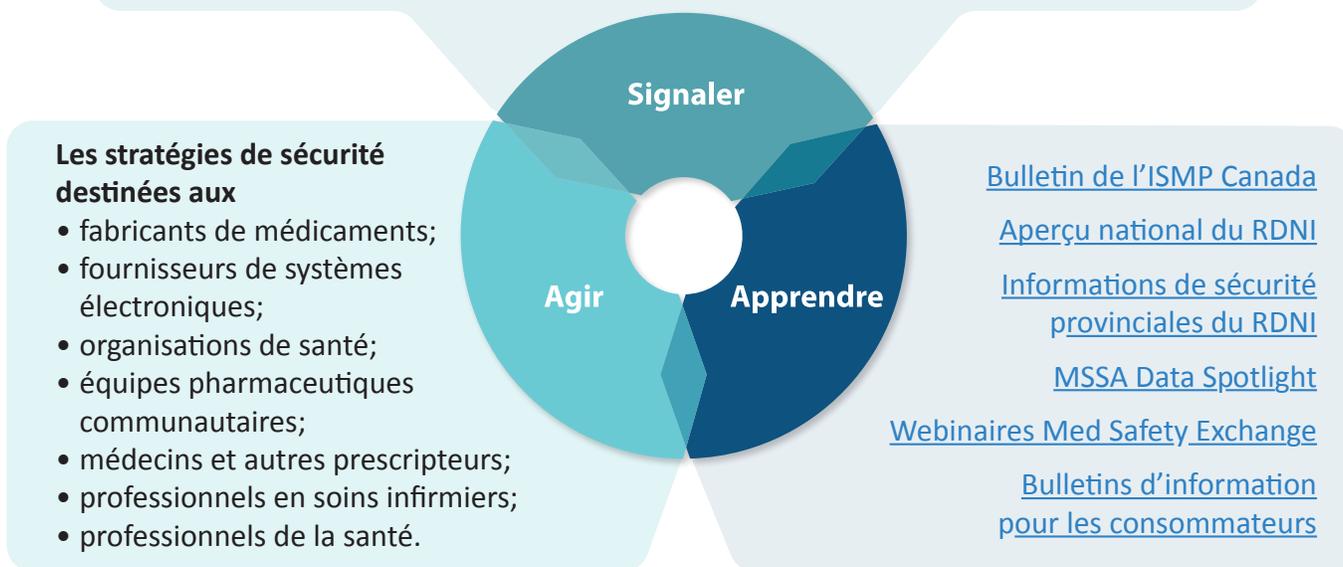
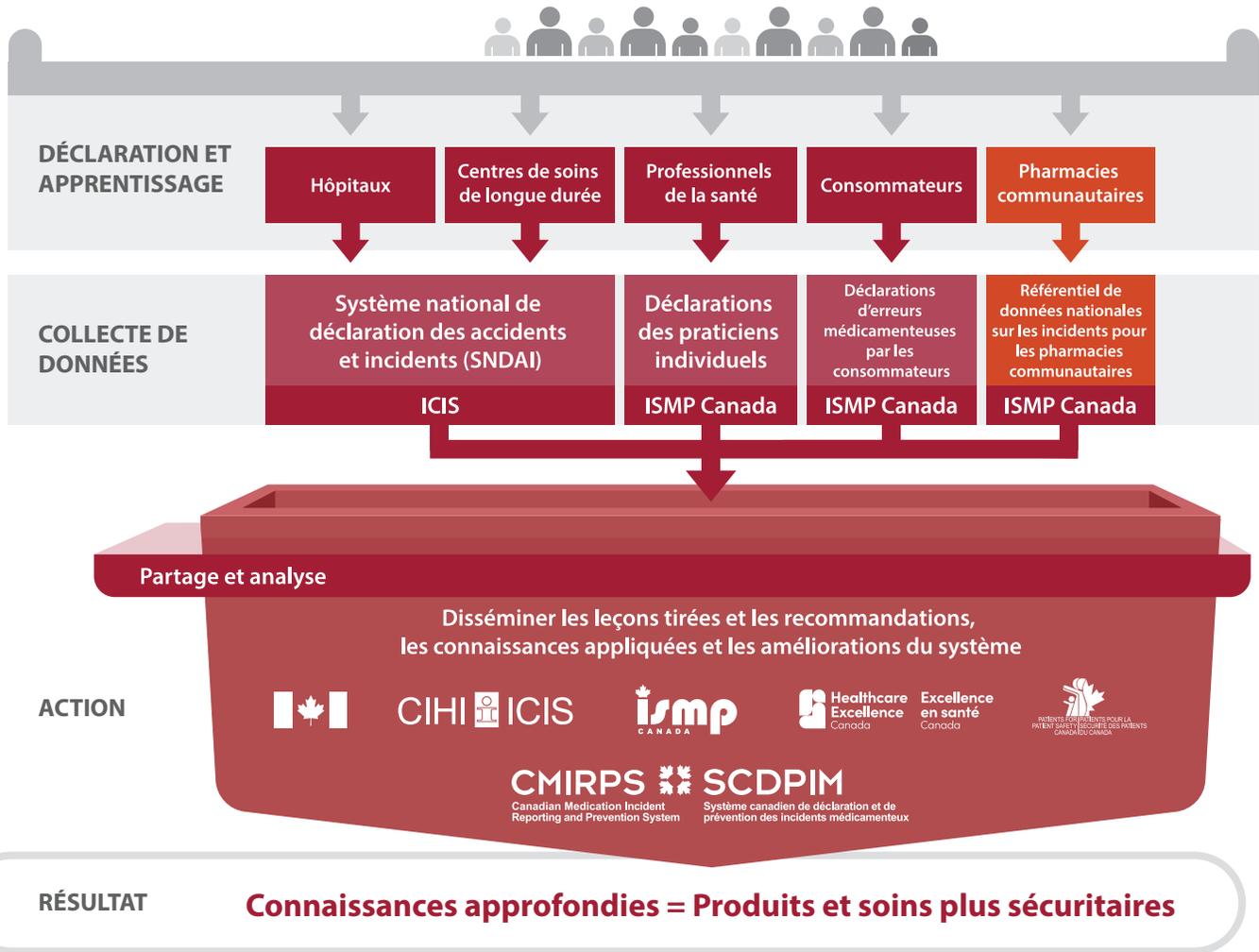


FIGURE 11. Représentation du cycle « Signaler - Apprendre - Agir », illustrant comment l'analyse des incidents liés aux médicaments déclarés et le partage des leçons tirées orientent les initiatives d'amélioration de la qualité.

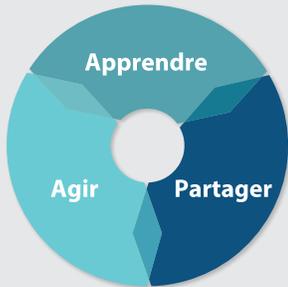


Aperçu national

Le Référentiel de données nationales sur les incidents pour les pharmacies communautaires (RDNI) est une composante du Système canadien de déclaration et de prévention des incidents médicamenteux (SCDPIM)



© ISMP Canada 2025



Depuis 2008, le RDNI a recueilli plus de 350 000 déclarations d'incidents médicamenteux soumises par les pharmacies communautaires. L'ISMP Canada est engagée à analyser les rapports et à susciter et disséminer les apprentissages avec, pour objectif primordial, d'améliorer les systèmes de soins de santé et la sécurité liée aux médicaments.

L'**aperçu national du RDNI** procure de l'information sur les types d'incidents médicamenteux rapportés par les pharmacies communautaires au Canada. Les bulletins de sécurité fournissant analyses et recommandations détaillées sont disponibles ici : <https://ismpcanada.ca/fr/safety-bulletins/>

Merci de déclarer les incidents médicamenteux. Vos efforts contribuent à alimenter le cycle d'apprentissage, de partage et d'actions!

Financement assuré par Santé Canada. Les opinions exprimées dans le présent document ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada. © ISMP Canada 2025

